

Fiche Repères – École dite inclusive 1^{er} degré et 2nd degré

Enjeux et attendus de formation

Il s'agit d'amener les étudiant.e.s à connaître, appréhender et s'approprier les principes qui fondent la dynamique inclusive et participative selon différentes entrées. Il s'agit donc, pour les étudiants, dans une visée réflexive, d'envisager la conception d'un enseignement et de situations accessibles à tous et à chacun. **L'arrêté du 25 novembre 2020[1] fixe** à minima un programme de 25 heures avec la volonté de garantir une **école inclusive**, accessible à tous les élèves, notamment à ceux présentant des besoins éducatifs particuliers.

Pour atteindre cet enjeu d'accessibilité, il s'agira pour les étudiants :

- D'être capable d'identifier des obstacles didactiques, pédagogiques et institutionnels à la participation et aux apprentissages des élèves dans leur diversité.
- De concevoir des situations d'enseignement plus accessibles et différenciées, en maintenant des objectifs d'apprentissage communs.
- D'analyser sa pratique et travailler avec d'autres professionnels, les familles dans une logique de coopération.
- De mobiliser des ressources pour poursuivre son développement professionnel sur les questions d'école inclusive.

Objectifs de formation

Acquérir une culture commune sur les fondements de l'école inclusive en connaissant des repères conceptuels, institutionnels et scientifiques qui orientent la politique inclusive.

Outiller les étudiant.e.s pour analyser des situations d'enseignement, identifier les obstacles à l'apprentissage et concevoir des réponses didactiques et pédagogiques accessibles et répondre ainsi à la diversité des besoins partagés et spécifiques (ceux de l'élève et ceux de la situation).

Développer une posture réflexive articulant apports théoriques, analyses de pratiques, stages et travail conjoint avec les différents acteurs de l'école pour prendre en compte la diversité des élèves et des situations d'apprentissages, sociales, ...

Favoriser une professionnalisation progressive autour de l'accessibilité pédagogique, de la différenciation et du travail en équipe. Développer les compétences nécessaires à la création d'un climat de classe inclusif, à la coopération et au bien-être.

Mises en œuvre

Les mises en œuvre doivent être dans une double approche, dans une organisation progressive, d'abord fondée sur une logique de la classe pour tous avant d'aborder les spécificités de certains élèves. Il s'agit de ne pas tomber dans l'écueil de connaissances, de pratiques et de postures uniquement destinées à un public ciblé, les élèves à besoins éducatifs particuliers, voire les élèves en situation de handicap.

Connaître l'école dite inclusive et les publics dits à besoins éducatifs particuliers. L'histoire des institutions dans l'accompagnement et la scolarisation des élèves s'inscrit dans un mouvement progressif qui vise à reconnaître le droit de chaque enfant à apprendre dans un environnement scolaire commun. Une vigilance sera apportée à ne pas dissocier l'évolution de l'école inclusive de celle du système éducatif.

- **Dans l'UE2 EC2 :** L'évolution des conceptions, des dispositifs et des professions pour la scolarisation des élèves hors norme, de la fin du XXe siècle à nos jours, de la période ségrégative à la période inclusive.
- **Dans l'UE2 EC1 :** L'évolution des dénominations de l'enfant dit « inéducable » jusqu'à l'élève dit « à besoins éducatifs particuliers ».

Construire une approche réflexive et partagée entre le terrain et les apports scientifiques : Engager une réflexion sur les représentations, les pratiques, leurs évolutions et les résistances des acteurs ; sur les facteurs qui occasionnent de la diversité ; et sur la production des inégalités scolaires.

- **Dans l'UE2 EC1 :** Comprendre les effets des représentations sociales de l'inclusion chez les enseignants, les tensions ressenties par les acteurs de l'éducation, et enfin comprendre les politiques éducatives vues comme des constructions sociales et institutionnelles.

Accompagner les étudiant.e.s dans la construction de gestes professionnels pour la mise en œuvre de situations d'enseignement-apprentissage prenant en compte la diversité des élèves et des situations : Faire apprendre quelque chose à quelqu'un suppose une réflexion éco-didactique dans une triple dimension physique, sociale et cognitive. Il s'agit de dépasser une logique adaptative centrée sur l'élève pour construire un environnement d'apprentissage accessible, avec une diversité de ressources mises à disposition. Les normes scolaires sont alors interrogées.

- **Dans l'UE1 :** Pour la mise en œuvre de l'enseignement : connaître et interpréter en pratique des notions comme celle de conception universelle des apprentissages (CUA) ; Être en mesure de proposer des moyens d'engagement, de représentation et d'expression (les lignes directrices du CAST sur la CUA) afin d'accessibiliser les apprentissages pour le plus grand nombre d'élèves. Apprendre à identifier les obstacles rencontrés par les élèves et identifier leurs besoins particuliers et les ressources qui leur seront nécessaires. Prendre en compte la diversité des trajectoires des élèves ainsi que les dimensions cognitives, motivationnelles, émotionnelles et sociales susceptibles d'influencer leurs apprentissages et leur participation scolaire.
- **Dans l'UE2 :** Identifier a priori les obstacles didactiques et pédagogiques. Proposer puis construire avec les étudiants des critères d'observation via des grilles qui questionnent ce qui se produit lors d'une séance : qu'est-ce que l'élève doit comprendre, faire, dire ou produire ? Quels obstacles peuvent surgir (du point de vue des savoirs et de l'adéquation des situations et des supports, mais aussi du langage, de la passation de la consigne, de l'engagement des élèves qui nécessite attention, mémorisation, compréhension des implicites, et une gestion du temps) ? Quels aménagements anticiper dès la préparation ?
- **Dans l'UE3 :** Construire un environnement d'apprentissage capacitant en identifiant des leviers pédagogiques pour adapter ses pratiques et différencier les apprentissages : expliciter les attendus, donner des exemples, rendre visibles les étapes, varier les ressources et les organisations, fractionner parfois les tâches tout en conservant leur sens et leur logique, proposer des aides graduées, permettre des modalités diverses de restitution, d'évaluation.

Construire un travail en équipe et offrir des expériences de coopération : L'école inclusive invite à un travail partagé et à passer d'une approche « puerocentrée » à une approche « polycentrée » (Ebersold et Detraux, 2013). Cette ouverture du monde scolaire repose sur un travail conjoint d'une pluralité d'acteurs de la communauté éducative au sein des établissements scolaires pour rendre effective la participation de l'élève à son projet de scolarisation.

L1 UE3 et M1 et M2 UE3, les projets collectifs : Permettre aux étudiant.e.s de connaître les professionnels de la communauté éducative, leurs cultures professionnelles et les dispositifs existants, afin de construire une vision systémique de l'école.

- **Dans l'UE3 :** Co-observation de situations de classe, analyse partagée d'un cas, co-intervention, concertation avec les familles, mobilisation des ressources de l'école et des partenaires.
- **Dans l'UE3 :** Élargir les supports de stage pour proposer des stages massés dans des dispositifs inclusifs et/ou des institutions.

Penser la place de la recherche sur l'ensemble des sites dans les dimensions inclusives et participatives.

- **Dans l'UE3 :** Les conférences introductives à la question de l'École par le biais des trois Mercredis de la diversité peuvent être support d'enseignement (la thématique de la rentrée 2026 sera la coopération avec le médico-social).

Ressources d'appui

- [les Mercredis de la diversité](#)
- [les lignes directrices du CAST sur la CUA](#)
- [plateforme Cap école inclusive](#)
- Canotech (pour la différenciation, le co-enseignement, etc.).

Bibliographie

- Société inclusive, parlons-en !, Charles Gardou
- L'école inclusive, collection « Mythes et réalités », Retz, 2024
- La nouvelle revue – Éducation et sociétés inclusives, INSEI